



**Société Guinéenne du Patrimoine Minier
(SOGUIPAMI)**

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

N° /SOGUIPAMI/20....

Société Guinéenne du Patrimoine Minier « SOGUIPAMI SA » Société Anonyme avec Conseil d'Administration et Directeur Général au Capital social de 5.000.000.000 GNF. Siège social : Immeuble friabase, Commune de Kaloum, Conakry- Guinée. RCCM : GC-KAL/037.480A/2011.

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**L'an Deux mille dix-huit,
Le 24 janvier,**

Les administrateurs de la société Anonyme dénommée « **Société Guinéenne du Patrimoine Minier « SOGUIPAMI SA »** se sont réunis au siège du Ministère des Mines et de la Géologie, sis à Conakry, Commune de Kaloum, à partir de 11 heures 00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Examen et adoption de l'ordre du jour,**
- 2. Etat de mise en œuvre des décisions du CA,**
- 3. Rapport de la Direction Générale sur les activités de la SOGUIPAMI à fin décembre 2017,**
- 4. Examen et approbation du budget 2018 de la SOGUIPAMI,**
- 5. Examen et approbation du Manuel de procédures de la SOGUIPAMI,**
- 6. Arrêté des comptes 2017 de la SOGUIPAMI,**
- 7. Questions soumises à l'approbation du conseil d'administration: Ouverture d'un compte bancaire dans une banque commerciale pour les placements en DAT ou autres BDT.**
- 8. Date du prochain conseil d'administration,**
- 9. Date de l'Assemblée générale portant décision de l'actionnaire unique,**
- 10. Questions diverses.**

Une feuille de présence a été émarginée par chaque administrateur entrant en séance.

Etaient présents ou représentés les Administrateurs

MM. : - **Abdoulaye MAGASSOUBA, Ministre des mines et de la Géologie;**

- **Malado KABA, Ministre de l'Economie et des Finances;**
- **Mohamed Lamine DOUMBOUYA, Ministre au Budget (excusé) ;**
- **Mamadi CONDE Administrateur Général des Grands Projets et des Marchés Publics;**
- **Dr Alkaly Yamoussa BANGOURA, Conseiller à la Présidence de la République chargé des mines (excusé) ;**
- **Mamady FOFANA, Directeur Général de la SOGUIPAMI;**
- **Aboubacar Kagbè TOURE, Directeur Général adjoint de la SOGUIPAMI.**

Etait également présent **Monsieur Mohamed Bachir TOURE, Commissaire aux comptes représentant le cabinet Audit Guinée.**

La réunion a été présidée par **Monsieur Abdoulaye MAGASSOUBA, Ministre des Mines et de la Géologie.**

Le Président de séance a constaté que tous les Administrateurs sont présents ou représentés et a déclaré que le quorum est atteint, en conséquence, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Après avoir souhaité la bienvenue aux Administrateurs présents, le Président du Conseil d'administration a donné la parole au secrétaire du conseil pour présenter l'ordre du jour.

1. Examen et adoption de l'ordre du jour,

Après des remarques préliminaires, l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

2. Etat de mise en œuvre des décisions du CA,

Le tableau récapitulatif des décisions du conseil d'administration comportant les 6 points suivants a été présenté :

- finalisation du manuel de procédures et soumission à l'approbation du CA **(exécuté),**
- Renforcement progressif des effectifs de la SOGUIPAMI **(en cours avec le recrutement de 3 cadres dont 2 dames) ;**
- Création de la SOGUITRADE, **(approuvé par le CA en cours de mise en œuvre) ;**
- Elaboration d'un code de conduite, **(exécuté avec la finalisation du manuel de procédures) ;**
- Etudes sur la mise en œuvre de ISO, **(en cours)**
- Réalisation d'un plan stratégique à court et moyen terme indiquant les perspectives d'évolution de la SOGUIPAMI **(en cours avec un objectif de finalisation avant fin juillet 2018).**

3. Rapport de la Direction Générale sur les activités de la SOGUIPAMI à fin décembre 2017,

La Direction générale a présenté son rapport d'activités à fin décembre 2017.

Au cours de cette année la SOGUIPAMI a été associée aux activités suivantes :

- Au niveau de la CBG :
 - participation à la réunion du Conseil d'administration en tant qu'observateur le 16 Janvier 2017;
 - participation à la réunion du comité consultatif de la CBG à Bruxelles en qualité de membre suppléant du 17 au 20 Mai 2017 ;
 - participation à la mission d'audit des factures d'électricité de la CBG au titre de la consommation électrique des populations de Kamsar par une équipe mixte du Ministère du Budget, Ministère des Mines et de la SOGUIPAMI, du 23 au 26 Mai 2017.
- Au niveau de la SAG AngloGold Ashanti, les principales activités de suivi du portefeuille ont été les suivantes :
 - a) participation au comité technique de la SAG en qualité de membre du 24 au 25 Janvier 2017,
 - b) Participation à l'audit des factures d'électricité de la SAG au titre de la consommation des populations de Siguiri pour le deuxième semestre 2016;
 - c) Participation à l'audit des factures d'électricité de la SAG au titre de la consommation des populations de Siguiri pour le premier semestre 2017, du 19 au 26 Septembre 2017;
- Au niveau de la SMB : Participation à plusieurs réunions techniques de coordination sur l'exploitation de la mine de Malapouyah qui a commencé depuis Octobre 2016 avec des paiements de redevances à la SOGUIPAMI en 2017.

Dans le cadre de sa mission de soutien à l'Administration minière, la SOGUIPAMI participa aux actions sociétales avec les communautés locales de Mandiana, Siguiri et Boké. Notamment :

- Participation aux journées de concertation sur l'orpaillage à Kankan du 26 Janvier au 8 Février 2017 ;
- Mission de sensibilisation des communautés environnantes du permis de SMG Guird à Mandiana et sur le corridor de Taigbé.

Sur Le plan financier, la SOGUIPAMI a réalisé un résultat bénéficiaire de **GNF 4.429.565.328** au 31 décembre 2017. Ce résultat est dû à l'augmentation de la production sur le permis de la SOGUIPAMI en exploitation en partenariat avec SMB.

Ce résultat intervient en dépit du financement des levées géophysiques au compte de l'Etat pour **GNF 45.000.000.000** au cours de l'année 2017.

4. Examen et approbation du budget 2018 de la SOGUIPAMI,

- Présentation du projet de Budget 2018

Pour l'exercice 2018, les acquis des années précédentes seront consolidés et d'autres projets miniers seront développés. Le budget proposé reste à la fois ambitieux sur le Résultat net attendu et conservateur sur les revenus du fait des incertitudes sur l'issu des négociations en cours avec les investisseurs. Il se résume comme suit :

Synthèse	Budget amendé 2017	Réalisation 2017	Budget 2018	Réalisations/ Budget 2018
Investissements	56 163 887 806	55 485 319 133	21 000 000 000	-62%
Fonctionnement	16 533 304 400	16 671 501 375	15 040 000 000	-10%
Amortissements	600 000 000	398 997 198	350 000 000	-12%
Total des dépenses et charges	73 297 192 206	72 555 817 706	36 390 000 000	-50%
Revenus	76 235 462 633	75 740 823 205	40 783 000 000	-46%
Excédent des Revenus sur les Dépenses	2 938 270 427	3 185 005 499	4 393 000 000	38%

- Par rapport à l'exercice précédent, les revenus baisseront de 46% dû à l'absence d'avance sur droits de suite de SMB pour financer les projets spéciaux de la SOGUIPAMI. Pour l'exercice 2018, les projets miniers seront financés à hauteur de 22 milliards Sept cent millions de GNF contre 45 milliards en 2017 avec possibilité d'augmenter ces financements selon l'amélioration des revenus.
- Pour les autres revenus, les commissions sur ventes de bauxite seront stables à 10 milliards et le reliquat de l'avance sur droits de suite payés en 2017 par ASHAPURA (GNF 7.783.000.000) sera utilisé en 2018.
- Par rapport à l'exercice précédent, le montant total des investissements baissera de 59% du fait de l'absence de projet de type levée géophysique. Sur les investissements de 22,7 milliards de GNF, 14 milliards concernent les nouveaux projets miniers et les autres concernent les frais de formation du personnel, les frais de

développements de projets miniers existants ou en partenariat, ainsi que le coût d'acquisitions des équipements et matériels de bureau.

- Les frais de fonctionnement de 13,3 milliards de GNF concernent essentiellement les frais généraux, les charges du personnel et les dépenses des organes de contrôles et d'administration. Ils vont baisser de 20% par rapport à l'exercice précédent.
- Les amortissements baisseront de 12% du fait de la baisse des investissements en 2018.
- Le solde net qui indique l'excédent de 4,4 milliards de GNF entre les recettes et les dépenses dépendra de la réalisation des hypothèses de revenus sur les cessions des titres miniers.

N°	INTIULES	Montants prévisions 2018	Réalizations 2017
1	A/INVESTISSEMENTS EN EQUIPEMENTS ET FORMATION 1. Formation..... a) Formation en Guinée..... dont:..... - Hébergement et restauration formateur -Perdiem et collation participants..... Formation à l'étranger dont:..... -Voyages d'études auprès de ONYM/MANAGEM..... -Séminaires à l'étranger (3 cadres en zone CEDEAO)..... 2. Equipements et Mobiliers de bureau dont..... a) Rénovation des locaux professionnels..... b)Véhicules de service c) Véhicules utilitaire..... d) Equipements et mobiliers..... e) Titres de participation..... 3. Frais de recherches et développements miniers..... B/INVESTISSEMENTS DANS LES PROJETS MINIERES..... 1. Participation au financement de la phase promotionnelle des projets ...dont:.. a) Transports à l'étranger en faveur des projets miniers..... b) Services extérieurs B..... - Réceptions..... - Missions en Guinée..... - Missions à l'extérieur..... c) Promotion minière (part investissement) 2. Système informatique (renforcement).... 3. Levée géophysique AMTEC..... 4. Frais de développements des projets miniers..... TOTAL INVESTISSEMENTS.....	2 825 146 939 44 630 000 ----- ----- 8 000 000 ----- ----- 36 630 000 2 780 516 939 ----- 1 157 059 819 ----- 1 595 457 120 28 000 000 ----- 52 660 172 194 6 993 779 688 ----- 632 361 706 45 034 030 800 0 55 485 319 133	4 700 000 000 500 000 000 ----- ----- 250 000 000 ----- ----- 200 000 000 50 000 000 1 000 000 000 ----- ----- 0 750 000 000 200 000 000 50 000 000 3 200 000 000 16 300 000 000 3 700 000 000 1 000 000 000 200 000 000 500 000 000 900 000 000 1 100 000 000 0 300 000 000 0 12 300 000 000 21 000 000 000

N°	INTITULES	Montants prévisions 2018	Réalisations 2017
II	FONCTIONNEMENT		
	1. Les organes d'administration et de contrôle.....	3 139 140 152	3 500 000 000
	a) Conseil d'administration.....	1 798 990 152	1 500 000 000
	b) Direction générale.....	1 140 150 000	1 800 000 000
	c) Commissaire aux comptes.....	200 000 000	200 000 000
	2. Matériels et fournitures consommables	1 209 304 121	1 280 000 000
	a) Electricité.....	16 098 270	30 000 000
	b) Carburant.....	910 940 000	950 000 000
	c) Fournitures et consommables.....	282 265 851	300 000 000
	3. Voyages et déplacements.....	2 057 764 134	2 390 000 000
	a) Courses et développements urbains.....	20 000 000
	b) Voyages en Guinée.....	200 000 000
	c) Voyages à l'Etranger (frais de transport)....	2 057 764 134	2 170 000 000
	4. Services extérieurs A.....	523 254 305	770 000 000
	a) Sous-traitances et prestations de services...	0	0
	b) Entretiens, réparations et maintenances...	157 549 000	160 000 000
	c) Assurances matériels de transport.....	49 433 808	250 000 000
	d) Etudes, recherches et documentation.....	2 301 200	20 000 000
	e) Publicité, publication et relations publiques.....	205 432 655	200 000 000
	f) Frais de Télécommunications.....	108 537 642	140 000 000
	5. Services extérieurs B.....	3 448 772 858	700 000 000
	a) Frais bancaires.....	51 314 140	100 000 000
	b) Honoraires.....	3 397 458 718	600 000 000
	c) Réceptions.....	-----	-----
	d) Missions à l'intérieur.....	-----	-----
	e) Missions à l'extérieur.....	-----	-----
	6. Promotion minière.....	3 652 056 373	2 000 000 000
	7. Impôts et taxes.....	300 000	20 000 000
	8. Autres charges.....	332 396 374	380 000 000
	9. Charges de personnel.....	2 308 513 058	4 000 000 000
	a) Salaires, primes et gratifications du personnel.....	2 081 103 058	3 500 000 000
	b) Frais médicaux.....	227 410 000	500 000 000
	TOTAL FONCTIONNEMENT.....	16 671 501 375	15 040 000 000
	10. Amortissements de l'exercice	398 997 198	350 000 000
	TOTAUX DEPENSES I + II+10	72 555 817 706	36 390 000 000
III	REVENUS DE LA SOGUIPAMI	75 740 823 205	40 783 000 000
IV	RESULTATS	3 185 005 499	4 393 000 000

5. Examen et approbation du projet de Manuel de procédures de la SOGUIPAMI.

Après discussions générales sur le contenu, le conseil adopte le manuel de procédure de la SOGUIPAMI et invite la Direction générale à communiquer les exemplaires complets du manuel aux administrateurs, pour des amendements éventuels qui pourront être intégrés.

Le respect des dispositions de ce manuel par la Direction générale et l'ensemble du personnel de la SOGUIPAMI est obligatoire à Compter du 1^{er} Mars 2018.

6. Arrêté des comptes 2017 de la SOGUIPAMI

Après présentation du rapport de gestion de la Direction générale et lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, confirmant que les chiffres présentés par la SOGUIPAMI représentent la situation financière de la société à la date sus indiquée ; le Conseil a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2017, qui se soldent par **un résultat bénéficiaire net de GNF 4.429.565.328.**

7. Questions soumises à l'approbation du conseil d'administration: Ouverture d'un compte bancaire dans une banque commerciale pour les placements en DAT ou autres BDT.

La nécessité d'ouverture d'un compte dans une banque commerciale pour le placement des excédents de trésorerie de la SOGUIPAMI a été examinée par le conseil d'administration, il a été décidé de surseoir à cette ouverture.

Toutefois le conseil a autorisé la SOGUIPAMI à se rapprocher de la Banque centrale et du Trésor public, pour effectuer des placements en bons du trésor.

8. Date du prochain conseil d'administration.

Le prochain CA est fixé au mois d'avril 2018, le jour sera précisé par consultation à domicile.

9. Date de l'Assemblée générale portant décision de l'actionnaire unique.

La décision de l'actionnaire unique tenant lieu d'assemblée générale ordinaire, interviendra au mois d'avril 2018.

10. Questions diverses.

Au titre des questions diverses, le conseil a été informé du souhait de la SOGUIPAMI d'engager des discussions avec le gestionnaire de l'immeuble friabase qui fait partie de son patrimoine, pour le rachat du bail de vingt ans.

Le conseil a autorisé la SOGUIPAMI à entamer les discussions avec le bailleur de l'immeuble et lui présenter les conclusions avant toute décision finale.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h00.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal signé par les président et Vice-présidente.

Le Président


Abdoulaye MAGASSOUBA



La Vice-Présidente


Mme Malado KABA